

Diplôme d'études secondaires de l'Alberta (Programme francophone)

Ce tableau présente les exigences minimales auxquelles un élève inscrit à un programme francophone doit satisfaire pour obtenir le Diplôme d'études secondaires de l'Alberta. Les établissements postsecondaires et les milieux de travail pourraient exiger d'autres cours en plus de ceux indiqués ci-dessous.

100 CRÉDITS PROVENANT DES COURS SUIVANTS :

FRANÇAIS – NIVEAU 30
(Français 30-1 ou 30-2)

ENGLISH LANGUAGE ARTS – NIVEAU 30¹
(English Language Arts 30-1 ou 30-2)

ÉTUDES SOCIALES – NIVEAU 30
(Études sociales 30-1 ou 30-2)

MATHÉMATIQUES – NIVEAU 20
(Mathématiques 20-1, Mathématiques 20-2 ou Mathématiques 20-3)

SCIENCES – NIVEAU 20²
(Sciences 20, Sciences 24, Biologie 20, Chimie 20 ou Physique 20)

ÉDUCATION PHYSIQUE 10 (3 CRÉDITS)³

CARRIÈRE ET VIE (3 CRÉDITS)⁴

**10 CRÉDITS OBTENUS DANS LES DOMAINES SUIVANTS,
TOUTE COMBINAISON ÉTANT ADMISE :**

- Cours d'Études professionnelles et technologiques (ÉPT)
- Cours des beaux-arts
- Cours de langues secondes⁵
- Éducation physique 20 et/ou 30
- Cours de Connaissances et employabilité
- Cours du Programme d'apprentissage enregistré
- Cours élaborés localement en beaux-arts, ÉPT, langues secondes, ou les cours professionnels de Connaissances et employabilité⁶

**5 CRÉDITS PROVENANT DE TOUT COURS DE NIVEAU 30
(EN PLUS DES COURS DE NIVEAU 30 D'ENGLISH LANGUAGE ARTS,
D'ÉTUDES SOCIALES ET DE FRANÇAIS TEL QU'INDIQUÉ CI-DESSUS)⁷**

Ces cours peuvent comprendre :

- Cours de niveau 30 élaborés localement
- Cours de la série 3000 (niveau avancé) en ÉPT
- Cours de niveau 30 de Formation par stages⁸
- Cours de niveau 30 de Connaissances et employabilité
- Cours de niveau 30 du Programme d'apprentissage enregistré
- Cours de spécialisation de niveau 30 du programme Green Certificate
- Projets spéciaux 30

(suite)